

Le ministre a déjà fait plusieurs annonces sur sa volonté de « muscler le bac » ... On peut partager un constat : le baccalauréat s'est élargi mais des inégalités persistent. Mais derrière des affirmations qui semblent relever du bon sens, se cachent parfois des remises en cause profondes de la structuration des enseignements au lycée.

Le débat et la réflexion sont nécessaires : Le baccalauréat doit-il évoluer ? si oui, comment ? et surtout plus largement, comment mieux préparer les lycéens ensuite à la poursuite d'étude ?

BAC : beaucoup d'idées reçues

LE BAC COUTE TROP CHER

Le baccalauréat est régulièrement la cible de la Cour des Comptes qui l'épinglé pour son prétendu coût pharaonique. En 2013, le SNPDEN-UNSA, principal syndicat des chefs d'établissements, chiffre, à grand renfort de relais médiatiques, à 1,5 milliards d'euros le coût du bac, n'hésitant pas à opérer quelques manipulations grossières pour atteindre ce chiffre symbolique (en comptant par exemple, les heures de cours non réalisées en juin, mais dans ce cas, supprimer le bac ne permet pas de récupérer 1 milliard, sauf à fermer les établissements et ne pas payer les personnels, personnels de direction y compris...). Des chiffrages plus honnêtes ramènent le coût du bac à 80 millions d'euros. Mais analyser le bac à travers son coût est problématique. **Il convient plutôt de rappeler son utilité : s'il n'est pas, à lui seul, un instrument magique de lutte contre les inégalités, sa dimension nationale garantit que les élèves ne subissent pas le poids de leur origine sociale et géographique dans leurs études supérieures.**

Faux

AUJOURD'HUI TOUT LE MONDE A LE BAC

À la session 2017, environ 78 % d'une génération obtient le baccalauréat, soit 13 points de plus qu'en 2010. Sur le long terme, de plus en plus d'élèves issus des catégories les moins favorisées obtiennent le bac, ce qui marque une avancée réelle dans la démocratisation de notre système éducatif. **Mais dans le détail, plusieurs chiffres attestent de la persistance de profondes inégalités sociales** : par exemple, quatre enfants d'ouvriers non qualifiés sur dix ont le bac ...

Faux

LE BAC TEL QU'IL S'ORGANISE EN FRANCE EST UNE ANOMALIE EN EUROPE ET TROP COMPLEXE

En 15 ans, une évolution notable s'est produite : alors que la plupart des pays de l'OCDE laissaient auparavant aux établissements la possibilité de délivrer un « diplôme maison », fondé sur le contrôle continu, aujourd'hui le modèle du bac français est dominant. Par ailleurs, le CNESCO* (Conseil National d'Évaluation du Système Scolaire) a montré que c'est la forme des tests nationaux qui permet le mieux de faire progresser les élèves, tout en diminuant les inégalités puisqu'il y a obligation de suivre un même programme pour des exigences communes. La conclusion du CNESCO* est limpide : « **le bac français qui embrasse un champ très large de matières et propose aux élèves une multiplicité d'épreuves complexes correspond bien aux formes d'évaluations qui peuvent avoir un effet bénéfique sur les résultats des élèves** ». Ces nombreuses remises en cause s'inscrivent dans des projets de restructuration complète de la scolarité au lycée, le plus cité étant le « lycée modulaire ».

Faux

CE QUE DEFEND LE SNES

- Conserver au bac son caractère national, avec des épreuves terminales et anonymes
- Le bac doit continuer à être le premier grade universitaire, donnant droit à l'accès à l'enseignement supérieur
- Rétablir une grille horaire nationale prévoyant des dédoublements pour permettre la réussite de tous les élèves
- Elargir l'offre de formation post-bac et augmenter les capacités d'accueil, en particulier en BTS et CPGE.



Le bac, c'est sérieux !

AUJOURD'HUI, LE BAC NE VAUT PLUS GRAND-CHOSE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Il est vrai que les jeunes, même avec des diplômes, sont durement frappés par le chômage et les emplois précaires. Mais faut-il rappeler que **ce n'est pas l'école qui crée ou détruit des emplois, et que ce n'est pas non plus l'école qui décide d'embaucher les jeunes en contrats précaires ?** Si le diplôme protège moins les jeunes qu'avant face au chômage et à la précarité, c'est parce que les entreprises ne créent pas assez d'emplois, et préfèrent leur imposer la flexibilité ! Mais en fait, **entrer sur le marché du travail en n'ayant « que » le bac est déjà une forme de protection relative contre le chômage** : en 2010, si 17% des jeunes actifs n'ayant que le bac sont au chômage, c'est le cas de 40% des jeunes non-diplômés. 57% des bacheliers ont un « accès rapide à l'emploi », contre seulement 24% des non-diplômés. Et le baccalauréat reste une référence incontournable, et sécurisante, dans les grilles salariales de nombreuses conventions collectives. **Le bac reste donc un passeport indispensable pour espérer, à terme, une insertion professionnelle satisfaisante. Le bac est peut-être « de moins en moins suffisant », mais il est incontestablement « de plus en plus nécessaire » !**

Faux

L'ORIENTATION POST-BAC SE FAIT AVANT LE BAC, PAR LE CONTRÔLE CONTINU

Certains disent que les épreuves qui déterminent si, début juillet, le candidat obtient ou non le diplôme, n'auraient plus vraiment d'importance dans la poursuite d'étude des élèves, puisque cette poursuite d'études se « joue » en grande partie sur les notes moyennes des deux premiers trimestres, seules prises en compte dans la procédure APB : les épreuves du baccalauréat n'auraient donc plus vraiment de sens, dans la mesure où **c'est le contrôle continu qui détermine les poursuites d'études**. Mais c'est une illusion d'optique ! Si les établissements de l'enseignement supérieur recrutent les candidats sur la base de leurs notes des deux premiers trimestres de terminale, cela n'est possible que parce qu'il y a, à la fin de l'année, un **examen national** : c'est, pour les établissements « recruteurs », **la garantie que ces notes de contrôle continu ont de la « valeur »**. En effet, c'est la garantie que **les élèves sont évalués, au cours de l'année, sur la base d'un même programme, et en préparation d'un même examen** : étant tous évalués au regard des mêmes critères dans l'année, on peut se fonder sur leurs moyennes pour décider de les recruter ou non. Sans l'examen terminal, les établissements recruteurs seraient amenés à se « méfier » de la « réputation » de tel ou tel établissement (« surnotant » ses élèves ou, au contraire, ayant des exigences trop élevées...). L'examen national, terminal et anonyme, reste le fondement incontournable de la **confiance** que l'on peut accorder aux dossiers des candidats ! Dès que l'on remplace des épreuves terminales par du contrôle continu, cette confiance disparaît, et c'est le règne du « diplôme maison » : le baccalauréat n'aurait plus, alors, la même valeur sur tout le territoire !

Faux



Stage Lycée : Réforme du bac « Quels diplômes pour quel lycée ? »

Judi 25 janvier : à Lyon

Le statu quo n'est pas la solution !

La distorsion entre les exigences de la terminale et les consignes de correction du bac décrédibilise le travail de l'enseignant. Par ailleurs, les dysfonctionnements dans les convocations sont récurrents malgré nos interventions. Enfin, la non-rémunération effective et égalitaire des ECA, ECE, CCF rajoute à la lourdeur du travail de correcteur et le délégitime.

Quelles pistes de réflexion

Des pistes sont envisageables pour redonner son sens au bac, rééquilibrer les séries et rendre davantage possible la réussite des élèves et le travail de l'enseignant : qu'il s'agisse du tirage au sort des matières, d'un nouvel équilibre entre épreuves anticipées et épreuves finales, de la modification des exercices, la question des coefficients ...

Mais le ministre avance aussi : plus de contrôle continu, la mise en place de contrôle en cours de formation, ... pourquoi refuser de telles propositions ? où sont les enjeux ?

Inscription et demande d'autorisation d'absence avant les vacances de fin d'année

Pour s'inscrire, consulter notre site : www.lyon.snes.edu

